

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2014**

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 12 septembre 2014 à 20h30, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Mme SARDA-DECARROZ, secrétaire a participé à la réunion.

Mme CASTAN-COLLOMB Valérie, Mme GONOD Pascale, M MEGER Jean-Luc et M. REYNAUD Guillaume étaient excusés.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 24 juillet 2014.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

### **DIA**

Monsieur le Maire présente 4 DIA au Conseil. Les parcelles concernées sont AD 215, AD 209, AI 448, AD 21+AD 13.

Le Conseil n'opte pas pour la préemption de celles-ci.

### **ECOLE**

A. CAPELLI fait un point sur l'école et les rythmes scolaires.

87 enfants sont inscrits à l'école : 34 maternelles + 53 élémentaires.

Parmi ces enfants, 25 maternelles et 47 élémentaires participent aux propositions périscolaires pour les lesquelles une douzaine d'intervenants se relayeront sur l'année.

### **SMAGE**

Dans le cadre du suivi de qualité des eaux du Briançon, Monsieur le Maire invite le Conseil à solliciter le SMAGE des Gardons pour assurer l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage du projet de création d'ouvrage de remédiation.

L'AMO s'effectuera à titre gratuit du fait de l'adhésion de la Commune au SMAGE.

Le Conseil délibère favorablement.

### **MAISON BOURRELY**

Monsieur le Maire rappelle l'affaire Maison BOURRELY/Commune et informe le Conseil de la publication de l'assignation aux hypothèques et des conclusions de Monsieur Raymond FABRE. Le Conseil décide d'accepter l'offre de vente à 55 000€.

### **PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande de la psychologue scolaire auprès de différentes communes (Aramon, Théziers, Domazan, Comps, Montfrin, Vallabrègues) quant à l'achat de tests de psychologie concernant les enfants des communes sollicitées.

Le Conseil décide de participer à hauteur de la participation demandée soit 100€.

### **RD 235-RD 108**

Monsieur le Maire présente l'avant-projet des travaux de réaménagement de voirie sur les RD 235 et RD 108. Le projet a été soumis au Conseil Général pour une réalisation en co-maitrise d'ouvrage. Cette opération pourrait intervenir à partir de 2017, selon les priorités du Conseil Général.

Le Conseil valide ce projet.

### **SITE INTERNET ET PANNEAUX**

G. FAYAD fait un point sur le fonctionnement du panneau lumineux et présente le nouveau site internet de la commune disponible sur [www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

Il invite chacun à lui apporter les informations de son domaine de compétences afin d'agrémenter au mieux le site.

### **SMEG**

A.CROUZET explique qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard reversera directement à la commune 25% du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité perçue sur le territoire. Pour valider cela, le Conseil doit délibérer.

Le Conseil accepte cette modalité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Boulangerie**

- A.CAPELLI fait part de la demande des Domazanais d'avoir à nouveau une boulangerie sur le village. Le Conseil propose d'étudier cette possibilité au regard des besoins réels.

#### **- Bibliothèque**

- M.A. DELAY informe qu'une réunion entre la bibliothèque et les utilisateurs se tiendra le mercredi 24 septembre afin de faire l'état des besoins de ces derniers.

#### **- Sécurité routière**

- Y. SCHMITT rappelle la dangerosité de la circulation sur la route d'Estézargues. Le Conseil propose d'étudier la possibilité de poser des coussins berlinois. Des devis sont en cours.

#### **- Logement de l'ancienne poste**

- L. SENOT explique que le logement de l'ancienne poste n'a pas encore trouvé de locataire et que l'aménagement de la cuisine pourrait faciliter la location de celui-ci.

Le Conseil propose de regarder les possibilités d'aménagement de cette cuisine.

#### **- CCPG**

- A.CROUZET expose au Conseil le schéma de mutualisation des services. Le projet propose de mutualiser 5 pôles thématiques dont les communes ont le plus besoins :

- Réseaux secs
- Ressources humaines
- Urbanisme
- Sécurité
- Achats

La CCPG est en cours d'étude des besoins réels du plus grand nombre des communes. Le schéma devra être validé d'ici la fin du premier trimestre 2015.

#### **- Matériel informatique école**

- G. FAYAD expose que le nombre d'ordinateurs étant inférieur aux besoins préalablement définis, de nouveaux devis sont en cours.

#### **- Archives communales**

- L. DONNET propose au Conseil le devis pour l'archivage des documents de la commune. Le Conseil valide ce devis.

#### **- Journée Civique**

- L. DONNET annonce que la journée civique aura lieu le 18 octobre, cette journée a pour objectif le nettoyage et le débroussaillage de la commune par les habitants.

#### **- SMICTOM**

- L. DONNET demande au Conseil son avis sur l'élargissement de l'entrée de la

déchetterie (cette demande a été posée par le Président du SMICTOM). Le Conseil valide ce projet.

- **PLU**

- L. DONNET expose la rencontre avec l'Etablissement Public Foncier. La commune pourrait signer une convention avec ce dernier pour l'accompagner dans l'aménagement de certains secteurs. Le Maire propose également d'envisager autrement l'ouverture des zones à urbaniser sur le village afin de mieux maîtriser le développement du village et des équipements publics. Le Conseil valide cette proposition.